
Objet: Demande de modification ponctuelle du PLU – extension de zone constructible

À partir de l'adresse pevelec@pevelec.com <pevelec@gmail.com>

Date Sam 07/02/2026 10:47

À Enquete publique Camphin en Carembault <enquetepubliquecamphinenc@pevelecarembault.fr>

MrMe (

59133 Camphin en Carembault

À l'attention de Mr le Commissaire enquêteur ,
Mairie de Camphin en Carembault

Objet : Demande de modification localisée du PLU
pour projet d'extension (véranda)

Monsieur le Commissaire Enquêteur ,

Je me permets de vous adresser ce courrier afin de solliciter une adaptation très ciblée du Plan Local d'Urbanisme, concernant une bande de terrain de 13 mètres de profondeur située à l'arrière immédiat de ma propriété. Actuellement, seule une bande de 5 m est constructible.

Cette portion de terrain est actuellement classée en zone agricole, mais je souhaiterais qu'elle puisse être intégrée à la zone constructible, afin d'y réaliser une véranda de 13 mètres de profondeur (vers le jardin) par 8m50, dans le prolongement direct de mon habitation.

Il s'agit d'un projet à usage strictement personnel, conçu avec soin pour s'intégrer au bâti existant tout en préservant la tranquillité et l'équilibre du voisinage.

La construction serait implantée en limite de propriété, mais séparée du terrain voisin (parcelle 1626) par la voie d'accès agricole de 5 mètres de large. L'habitation voisine, quant à elle, est située en retrait de sa propre limite de 5 mètres, ce qui garantit une distance d'au moins 10 mètres entre les bâtiments.

Afin d'assurer une intimité mutuelle et l'absence de toute nuisance, la façade de la véranda côté limite serait constituée d'un mur plein, sans ouverture. De plus, le bâtiment serait couvert par une toiture plate, discrète et non visible depuis la voie publique ou les propriétés voisines.

Ce projet ne créera donc ni vis-à-vis, ni ombre portée, ni nuisance sonore ou esthétique.

Conscient de la nécessité de préserver les espaces agricoles, je souligne que cette demande reste limitée, mesurée et cohérente avec l'aménagement du secteur. Elle ne remet pas en cause la vocation générale du terrain, mais vise une adaptation raisonnable du zonage pour permettre une extension modérée d'un logement existant.

Je vous joins 2 propositions de modification de zonage et une photographie de la zone d'implantation du projet.

Je suis bien entendu à votre disposition pour fournir tout document utile complémentaire.

En vous remerciant vivement de nous avoir reçu et l'attention portée à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Mr [redacted],

l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



